



**CONSEIL MUNICIPAL  
COMPTE RENDU SOMMAIRE**

(Affiché en exécution de l'Art L 121-17 du Code des Communes)

**Séance du 22 janvier 2013**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 22 janvier 2013 sous la présidence de Monsieur Lucien GONNOT, Maire.

Voici les points principaux qui ont été abordés lors de cette séance :

**I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 30 NOVEMBRE 2012**

Le compte rendu du 30 novembre est adopté à 11 voix pour et 1 abstention.

**II - AVENANT TRAVAUX CHEMIN DES JOUARDS**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'avenant n°1 concernant des travaux supplémentaires réalisés sur le Chemin des Jouards pour un montant de 3 951.68 € HT.

**III – DEMANDE DE SUBVENTION**

M. BAUDOIN présente le projet de rénovation des vestiaires du stade Hubert TURAUD et celui de la réfection complète des 2 courts de tennis.

Des subventions seront sollicitées auprès du Conseil général pour un montant de 80 100 € et de l'Etat au titre de la DETR pour un montant de 103 922 €.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à déposer ces demandes de subventions. Ces travaux ne seront réalisés que si ces subventions sont accordées.

Une concertation sera organisée avec l'architecte afin d'affiner le projet de rénovation des vestiaires.

**IV – PRISE DE COMPÉTENCE PAR MOULINS COMMUNAUTÉ**

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de donner un avis favorable à la prise de la compétence facultative « soutien au projet Très Haut Débit de la Région Auvergne et en particulier au projet relevant de l'Axe 2 du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique, réalisé dans le cadre des objectifs du Contrat de partenariat ».

**V – DEMANDES DE GRATUITÉ**

Le Conseil Municipal a refusé, par 8 voix contre, 5 pour et 1 abstention d'accorder la gratuité de la salle Henri BARON à une association extérieure à la commune.

Par contre, il a accordé la gratuité de la salle Henri BARON à Neuilly Sur Scène pour les 3 représentations théâtrales prévues les 22, 23 et 24 Mars 2013, une partie des bénéfices de ces représentations étant reversée aux écoles de la commune.

**VI - QUESTIONS DIVERSES**

1- Mme GUITTON fait part des nuisances sonores dues aux nombreux corbeaux présents sur le territoire. Monsieur le Maire lui répond qu'une battue a lieu chaque année aux dates autorisées.

- 2- M. CHABERT demande si les coupables des dégradations sont connus. Monsieur le Maire indique que l'auteur des dégradations à l'école (vitre) et sur le panneau d'affichage de la Mairie et Rue du Bois de Bord a été identifié et que les parents se sont engagés à rembourser les dommages.
- 3- M. GARNIER indique qu'un poteau d'éclairage public, Route de Bessay, a été endommagé suite à un choc. Celui-ci a été déposé par la CEME.
- 4- Une réunion avec les parents d'élèves et les enseignants concernant les rythmes scolaires aura lieu prochainement.

Le 30 janvier 2013

Le Maire,  
Lucien GONNOT